

DELIBERATION N°2024-25_073
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université Marie et Louis Pasteur

Séance du jeudi 13 février 2025

8. Offre de formation :

8.2. Modification de la maquette du Master MEEF 1^{er} degré

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
Membres présents : 14	Suffrages exprimés : 22
Membres représentés : 8	Pour : 22
Total : 22	Contre : 0

Vu le code de l'éducation notamment l'article L.712-6-1 ;

Vu les statuts de l'Université Marie et Louis Pasteur notamment l'article 11.3.

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université Marie et Louis Pasteur, après en avoir délibéré, approuvent la modification de la maquette du master MEEF 1^{er} degré.

Besançon, le 13 février 2025

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services



Thierry CAMUS

Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :

-Modification de la maquette du master MEEF 1^{er} degré

*délibération transmise à la Rectrice de la région académique, Chancelière des universités
délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté*



Modification de maquette de formation de second cycle (Master)

Diplôme et Mention

Intitulé complet de la mention

Cette mention est-elle co-accréditée
avec un autre établissement ? Si oui,
préciser

OUI NON

Si oui, préciser...

Responsable de la formation (mention)

Nom : ROUSSEY

Prénom : SYLVAIN

Intitulé du parcours 1*

...Master MEEF Premier degré

Responsable du parcours 1*

Nom : ROUSSEY

Prénom : SYLVAIN

Intitulé du parcours 2*

...

Responsable du parcours 2*

Nom :

Prénom :

Composante de rattachement (double-
cliquer sur la case à activer)

- UFR SJEPG
- UFR SLHS
- UFR SANTÉ
- UFR ST
- UFR STGI
- ISIFC

- UFR STAPS
- SUP-FC
- IUT Besançon-Vesoul
- IUT Belfort-Montbéliard
- INSPE
- CLA

1 TYPE DE MODIFICATIONS SOLLICITE

- Création d'un nouveau parcours
- Mutualisation des UE / EC
- Répartition horaire CM/TD
- Intitulé, libellé
- Ordonnancement dans le semestre
- Subdivision d'UE en EC
- APC, blocs de compétences
- Autre

Précisez-la ou les modifications souhaitée(s) le cas échéant :

2 FORMALISATION DE L'EVOLUTION DE LA MAQUETTE

SEMESTRE 7 (ancienne maquette)

UE N°	EC N°	Intitulé d'UE ou d'EC	Nb ECTS	CM	TD	TP	Total
----------	----------	-----------------------	------------	----	----	----	-------

SEMESTRE 7 (nouvelle maquette avec modification en couleur)

UE N°	EC N°	Intitulé d'UE ou d'EC	Nb ECTS	CM	TD	TP	Total
----------	----------	-----------------------	------------	----	----	----	-------

SEMESTRE 8 (ancienne maquette)

UE N°	EC N°	Intitulé d'UE ou d'EC	Nb ECTS	CM	TD	TP	Total
UE1	V1248B3	UE1 EC2 M04 S8 Coopérer mise en place de projet pédagogique	6			6	

SEMESTRE 8 (nouvelle maquette avec modification en couleur)

UE N°	EC N°	Intitulé d'UE ou d'EC	Nb ECTS	CM	TD	TP	Total
UE1	V1248B3	UE 1 EC 2 M04 S8 PROJET ENJEUX CLIMATIQUES ET DEVELOPPEMENT DURABLE	6			6	

SEMESTRE 10 (ancienne maquette)

UE N°	EC N°	Intitulé d'UE ou d'EC	Nb ECTS	CM	TD	TP	Total

SEMESTRE 10 (nouvelle maquette avec modification en couleur)

UE N°	EC N°	Intitulé d'UE ou d'EC	Nb ECTS	CM	TD	TP	Total

3 JUSTIFICATION DE LA DEMANDE ET AVIS DE LA DIRECTION DE COMPOSANTE

Justifier votre demande de modification :

Il s'agit de modifier l'intitulé de l'UE1 EC2 M04 au semestre 8 pour favoriser la lisibilité sans modifier ni la structure, ni le volume horaire global de la maquette.

.....
.....
.....

Cette demande a-t-elle été discutée en conseil de perfectionnement ? OUI NON Si oui, à quelle date **15 / 01 / 2025**

La discussion en conseil de perfectionnement de modifications est impérative

JOINDRE LE CR DU CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

Avis du conseil de perfectionnement : FAVORABLE DEFAVORABLE

A défaut :

Avis de l'équipe pédagogique : FAVORABLE DEFAVORABLE

Dans quel autre instance cette demande a-t-elle été discutée ? Préciser (réunion département, équipe pédagogique...) : Conseil d'institut du 5/02/2025

4 AVIS DE LA DIRECTION DE COMPOSANTE : FAVORABLE DEFAVORABLE

Date et signature : 04/02/2025

Pour le directeur, Frédéric Muyard,

Et par délégation, la responsable des services administratifs, Elodie Belle



EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'INSTITUT de l'Inspé

Séance du Mercredi 05 février 2025

DELIBERATION CONCERNANT

**LA MODIFICATION DE LA MAQUETTE DE MASTER 1 MEEF PREMIER DEGRE
POUR LA RENTREE 2025**

→ La modification de la maquette de master 1 MEEF premier degré pour la rentrée 2025 est mise au vote et **approuvée à l'UNANIMITÉ**

LE CALENDRIER DES FORMATIONS 2025-2026

→ Le calendrier des formations 2025-2026 est mis au vote et **approuvé à l'UNANIMITÉ**

Le Président du Conseil d'Institut,

Jean-Luc ROSSIGNOL